

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA**

Séance du 11 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Date de la convocation
07 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés :

Absents : -Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 04 31 Conseil départemental de la Charente- Maritime – signature des contrats de proximité

Contrat adressé par mèl.

Monsieur le Maire expose que par délibération n°118 du 24 juin 2022, l'Assemblée départementale a acté sa volonté de formaliser, dans le cadre de Contrats de Proximité, l'engagement du Département aux côtés des 13 Intercommunalités et des 463 Communes au profit du développement des territoires.

Ces contrats fixent le cadre de la mise en œuvre des projets de territoire. Ils ont vocation à couvrir l'ensemble des problématiques suivantes notamment : la désertification rurale, l'entrée dans l'ère numérique, les crises énergétiques, l'urgence climatique, le déclassement social et les bouleversements démographiques à l'œuvre dans la société française.

Ainsi, des domaines d'intervention privilégiés ont été identifiés, ils portent notamment sur l'autonomie et le grand âge, la santé, le logement et l'habitat, l'insertion et l'action sociale, l'enfance et la petite enfance, la jeunesse, l'exemplarité énergétique, l'environnement, les infrastructures et les mobilités, l'eau, la sécurité, le sport, le tourisme, la culture, le patrimoine, l'amélioration des équipements publics, l'accès aux services publics.

Le Département peut dans ce cadre apporter une aide financière, un accompagnement technique ...

En ce qui concerne la commune, on retrouve dans le contrat de proximité les projets suivants en cours ou à prévoir :

« *L'Heure Civique, logement pour médecin Maison de santé, chaufferie mutualisée, LED bâtiments et éclairage public, Défense incendie, projet de salle omnisport et boulodrome, construction d'une nouvelle mairie, réhabilitation église* ».

Afin de suivre au plus près la mise en œuvre de ces Contrats, un Comité de Suivi a été constitué pour chacun des 13 Contrats, présidé par la Présidente du Département et composé de la Première Vice-Présidente du Département, des Vice-Présidents du Département, des Conseillers Départementaux des cantons concernés, du Président de l'Intercommunalité et de représentants des Communes membres.

Cette instance est chargée d'assurer un suivi collégial du Contrat de Proximité.

Le conseil municipal est invité à désigner l'élu représentant la commune, autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de proximité.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- Désigne Madame ORTEGA en qualité de membre titulaire représentant de la commune du GUA et Monsieur DELAGE en qualité de membre suppléant**

AR Prefecture

017-211701859-20230411-20230411-DE le Maire à signer le contrat de proximité
Reçu le 14/04/2023

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 14/04/23

Publiée sur le site internet le : 14/04/23

Le GUA, le 12 avril 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

Aluati 6 14/04/23

